

# ÉCONOMIE

France, Europe, International



**FRANCE. FILLON FIXE**  
LES MODALITÉS D'UNE  
HAUSSE DES COTISATIONS  
RETRAITE **P. 15**

**ASSURANCE-MALADIE.**  
LES MUTUELLES CRITIQUENT  
LE PLAN SANTÉ

**P. 15**

**COMMERCE.**  
LES NÉGOCIATIONS  
À L'OMC AU BORD  
DE L'ÉCHEC

**P. 16**



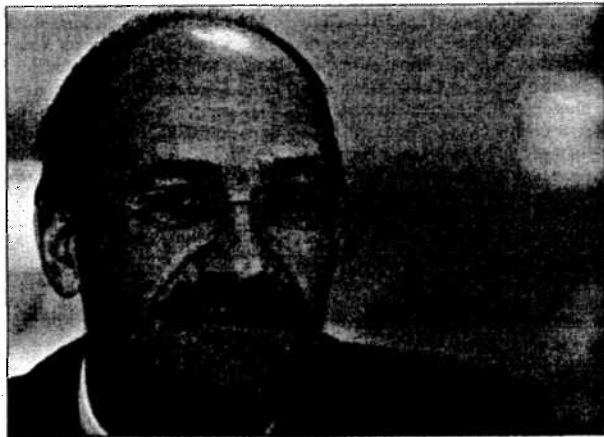
**Interview Eric WOERTH** ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

## « Une cellule fiscale judiciaire est à l'étude pour lutter contre la fraude »

### ENTRETIEN

Alors que l'enquête sur l'évasion fiscale vers le Liechtenstein se poursuit, le ministre du Budget et des Comptes publics dévoile en exclusivité pour « La Tribune » son plan de lutte contre la fraude fiscale.

Où en est l'enquête portant sur l'évasion fiscale au Liechtenstein ? L'enquête menée par la Direction nationale des enquêtes fiscales (Dnef) avance. Il a fallu vérifier les nombreuses informations fournies par le fisc anglais, dont la source, un ex-employé de la banque liechtensteinoise mise en cause, LGT, pouvait être contestable. À partir des 200 noms que comptait la liste, la DNEF a identifié 64 groupes familiaux faisant partie de la clientèle de cette banque. Compte tenu des informations en notre possession, nous n'avons pu enquêter initialement que sur 20 de ces 64 groupes. Mais, depuis le 10 juillet dernier, grâce à des documents fournis par le fisc australien, nous possédons désormais l'ensemble des informations fiscales portant sur ces 64 groupes de contribuables français faisant partie de la clientèle de la banque LGT.



OLIVIER TON / AGENCE PHOTO / AGENCE

#### Quels sont les montants en jeu ?

Nos estimations initiales restent les mêmes. Il y aurait environ 1 milliard d'euros placé dans la banque liechtensteinoise.

#### Quelles sont les procédures en cours ?

La DNEF a transmis l'ensemble de ces informations à la Direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF) qui a déjà lancé 150 procédures de contrôle, dont 61 examens de situation fiscale personnelle (ESFP), 46 contrôles portant sur le paiement de l'impôt de solidarité sur la fortune et 38 vérifications de comptabilité. J'ai fait un point hier sur toutes les procédures en

cours avec Gilles Carrez et Didier Migaud, président et rapporteur général de la commission des Finances à l'Assemblée nationale.

#### Espérez-vous des résultats rapides ?

Il faut savoir que les procédures de contrôle prennent du temps. Par exemple, un ESFP prend un an. Sachant que nous avons commencé les deux premières séries d'enquêtes en avril et en juin, il faut être patient.

#### Quelles mesures comptez-vous prendre pour lutter contre l'évasion fiscale ?

Sur le plan international, nous avons décidé avec mon homolo-

gue allemand, Peer Steinbrück, de réunir les pays de l'OCDE en octobre prochain pour faire un point politique sur le sujet. Les questions liées au secret bancaire dans les paradis fiscaux, notamment les problèmes de transmission des informations fiscales en leur possession, seront évoquées. Je veux également débattre de la crédibilité de la liste noire des paradis fiscaux. Pour ne plus y figurer, un certain nombre d'entre eux se sont engagés à faire des progrès. Il est temps de faire le point sur ce qui a été effectivement réalisé et si c'est à bon droit que les pays ont été rayés de cette liste où restent Andorre, le Liechtenstein et Monaco. Quant à la directive épargne en vigueur depuis 2005, elle reste un outil insuffisant qu'il faut élargir aux personnes morales et non plus aux seules personnes physiques et doit se pencher sur les produits plus complexes que les seuls intérêts des comptes détenus dans les paradis fiscaux. Elle doit notamment prendre en compte les dividendes des actions.

#### Et sur le plan national ?

Pour détecter les montages frauduleux complexes, ne faudrait-il pas créer, comme l'ont déjà fait les Douanes, une nouvelle cellule fiscale judiciaire qui serait placée sous l'autorité d'un juge ? Des mesures en ce sens pourraient être intégrées dans une prochaine loi de finances et au projet de loi de

financement de la Sécurité sociale. Mais notre action ne s'arrêtera pas là. En nous appuyant sur la nouvelle délégation nationale de lutte contre la fraude, nous allons prochainement créer une typologie des pratiques frauduleuses les plus courantes, notamment sur les allocations logement, la couverture maladie universelle et lister les réponses des services fiscaux de contrôle. Le premier objectif est de combler les lacunes de ces contrôles, de connaître les éventuelles failles du système. Le second est de faire de la pédagogie auprès des contribuables en les informant sur notre capacité à traquer les fraudeurs. L'ensemble de ces mesures doit nous permettre de réduire le temps d'avance qu'ont encore les fraudeurs sur le système.

#### Peut-on imaginer une amnistie pour les fraudeurs ?

Ce n'est vraiment pas à l'ordre du jour.

#### Le bouclier fiscal freine-t-il l'évasion des capitaux français ?

D'après les premières informations à ma disposition, il semble que les expatriations fiscales légères ralentissent. En revanche, nous ne disposons pas encore de statistiques fiables pour apprécier l'impact de ce bouclier sur les contribuables qui ont quitté la France.

PROPOS RECUEILLIS PAR FABIEN PILI